

Bénéfices attendus

A court terme,
l'obtention de la « **mention européenne** » permet de :

- Distinguer et de valoriser le Baccalauréat.
- Valoriser le dossier scolaire en vue de s'inscrire dans une filière post-Bac sélective.

A moyen terme,
l'option européenne contribue à la **préparation aux études supérieures en :**

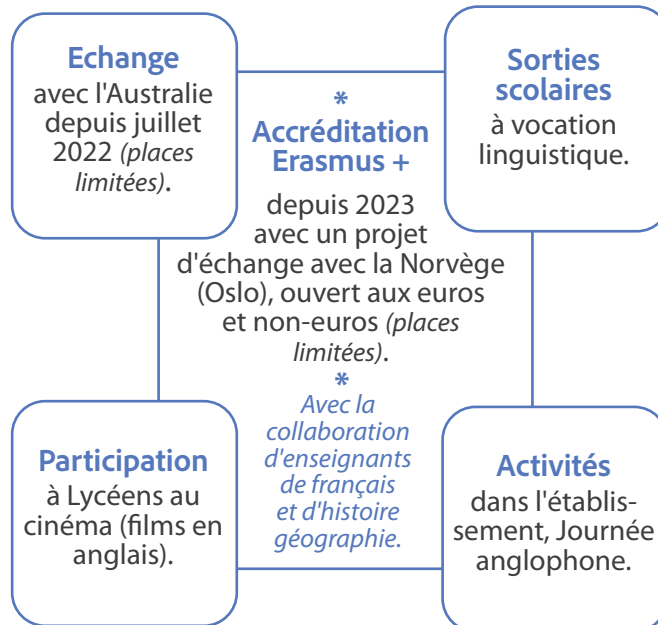
- Renforçant les compétences disciplinaires : maîtrise de la langue anglaise et approfondissement des connaissances en Histoire et Géographie.
- Etoffant les compétences transversales par la pratique intensive de l'expression orale et de l'analyse de documents.
- Développant la capacité de travail.

A long terme,
l'option européenne aboutit à :

- Enrichir la culture générale, notamment sur les pays anglophones.
- Ouvrir sur le monde.



Ouverture internationale



Lycée Aristide Briand

2, Rue Pierre Sémard - CS 73126
27031 EVREUX CEDEX
Tél. : 02.32.23.69.00

<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/>



Conception LIMAGE - Crédit photos Shutterstock - 03/2024

La section européenne
ANGLAIS

au LGT Aristide Briand

2024
Année scolaire
2025

La section européenne anglais, ouverte aux élèves présentant l'Anglais en 1ère langue vivante au Baccalauréat, offre un renforcement linguistique par le biais d'un horaire d'Anglais étoffé et de la pratique d'une DNL (*Discipline Non Linguistique*).

La DNL est de l'Histoire-Géographie enseignée en Anglais sur les thèmes et questions du programme de chaque niveau en Histoire- Géographie.

Le tableau ci-dessous,

montre, selon le niveau, les heures d'Anglais supplémentaires par rapport à l'horaire commun :

	Anglais	DNL
Horaire supplémentaire	Renforcement	Histoire / Géographie
Seconde	0,5 heure	1 heure
Première	0,5 heure	1 heure
Terminale	0,5 heure	1 heure



L'épreuve spécifique européenne anglais est une **épreuve orale** de 20 min, passée devant deux professeurs (*Anglais et DNL*) évaluant conjointement et composée de deux parties de 10 min chacune :

- **Le commentaire en anglais d'un document**
d'Histoire ou de Géographie de toute nature (*texte, photo, dessin, carte, graphique, document audio-visuel...*) en Anglais qui porte sur le programme de DNL, lequel s'inscrit dans le programme d'Histoire-Géographie.
Le candidat a 20 min pour préparer cet exercice, qui vise à évaluer sa maîtrise de connaissances et d'un vocabulaire spécifique en Histoire-Géographie.
- **Un entretien en anglais sur l'un des trois thèmes correspondant à des centres d'intérêt**
liés à la section européenne et choisis par le candidat, dont est évaluée l'aptitude à gérer une discussion en anglais de façon fluide, spontanée et argumentée.

Pour obtenir la mention européenne, il faut satisfaire deux conditions :

- Avoir au minimum 12/20 au contrôle continu d'Anglais LV1.
- Avoir au minimum 10/20 à l'épreuve spécifique européenne : 80% de la note provient de l'épreuve orale spécifique et 20% du contrôle continu pendant l'année de Terminale.
(A savoir la moyenne annuelle des moyennes trimestrielles données conjointement par les professeurs d'Anglais et de DNL.)

Le taux élevé d'obtention de la mention européenne (toujours supérieur à 90% en séries générales) prouve qu'elle est accessible aux élèves motivés et réguliers.

- ✓ **Avoir un bon niveau**
général ainsi qu'un bon niveau en Anglais.
- ✓ **Etre suffisamment motivé**
pour ne pas se décourager devant les difficultés éventuellement rencontrées ou ressenties en 2^{nde}, notamment en DNL où il faut acquérir la plus grande partie du vocabulaire spécifique qui sera réutilisé en 1^{ère} et en Terminale.
- ✓ **Travailler régulièrement**
et ne pas se mettre une pression inutile puisque les progrès seront nécessairement progressifs et étalés sur les trois années de scolarité au Lycée.
- ✓ **Etre prêt à développer ses qualités d'expression orale,**
la participation orale, en Anglais et en DNL, étant l'une des conditions essentielles pour progresser.

